



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

Communiqué de presse

TRIBUNE DES MAGISTRATS

**Nous ne nous laisserons pas instrumentaliser
par le garde des sceaux**

➔ Le contexte

Des milliers de magistrats et des centaines de fonctionnaires ont signé une tribune dénonçant les conditions de travail des magistrats, suite au suicide de Charlotte.

Ce constat est partagé et remonté aux différentes instances locales et ministérielles depuis des années par toutes les organisations syndicales, quel que soit le corps concerné. Pour notre part, nous ne cessons de pointer l'augmentation importante de départs par voie de détachement des greffiers et directeurs des services de greffe (DSG) ainsi que l'absence d'attractivité des métiers du greffe.

Les réponses de l'administration, du ministre et de sa conseillère sociale : les détachements sont résiduels (mais représentent pourtant près de 10 % du corps des DSG) ; le recrutement de 2 000 précaires (appelés contractuels) ; une autosatisfaction du ministre sur le budget, qui ne profite pourtant pas à l'amélioration des conditions de travail ; sa conseillère sociale croit satisfaire nos revendications en proposant uniquement la suppression du statut de greffier fonctionnel, mais en créant un troisième grade de greffiers (la CGT a toujours revendiqué un déroulement de carrière linéaire), avec le mirage de la catégorie A, sans revalorisation significative de l'ensemble des grilles indiciaires des agents des greffes.

➔ Notre boycott de l'opération de communication du garde des sceaux

Le cabinet du garde des sceaux nous a convié à « un moment d'échanges » ce 30 novembre. L'objectif n'était pas écrit mais il s'agissait de discuter avec le ministre suite à la tribune des 3 000 magistrats qui culmine actuellement à plus de 5 000 signatures de magistrats et à plus de 900 fonctionnaires de greffe.

Nous avons choisi de boycotter cette réunion car le ministre ne cherche qu'à déminer la situation sans véritable dialogue. La semaine dernière le garde des sceaux avait essayé de la désamorcer en conviant les magistrats qui portaient la tribune. Peine perdue pour lui.

Comment croire le garde des sceaux quand il déclare être à l'écoute des agents ? Il est venu le 18 novembre au CHSCT ministériel pour procéder à une opération de communication en signant le protocole violences (signature attendue depuis juin...). La venue d'un garde des sceaux était une première depuis mai 2017. Et il n'est resté que quelques minutes, juste le temps d'écouter une seule déclaration liminaire rendant impossible tout dialogue sur les conditions de travail des agents, objet central de cette instance.

S'il était resté, il aurait notamment entendu ceci : « *Dans leurs rapports, les médecins du travail, les psychologues et les services sociaux font le même constat que nous faisons dans nos services : les agents du ministère sont en souffrance. Certes, la pandémie a dégradé la situation mais tout est là : modifications permanentes de l'organisation dues à des empilements de réforme, surcharge de travail, manque de dialogue, etc...* »

A Paris, le 30 novembre 2021